

# MAIRIE D'ALLONDELLE-LA-MALMAISON

## Conseil Municipal en date du 8 mai 2009

réuni sous la présidence de Jean-François MARIEMBERG, Maire,

**Présents :** MM. Jean-François MARIEMBERG Maire, Eric CLAUDET, 1<sup>er</sup> adjoint, Xavier BOUS 2<sup>nd</sup> adjoint, Daniel BLANCHETETE 3<sup>ème</sup> adjoint, Mme Claudine BROUTIN 4<sup>ème</sup> adjoint, Françoise LE LOUARN, Isabelle LEPAGE, MM. Jacques ARNOULD, Gilbert BLANCHETETE, Nicolas PETRUZZELLI, Pascal PEIXOTO, Alain DEPIESSE, Gérard MONIOT, Eric BUDIN.

**Absent excusé :** François CAPART.

- Durée d'amortissement des installations du service de l'eau et de l'assainissement :** En application de la réglementation, le conseil a fixé les durée d'amortissement des immobilisations du service de l'eau et de l'assainissement. Sont ainsi fixés les durées suivantes : 10 ans pour la protection de la source, 80 ans pour la station d'épuration, la station de pompage, 10 ans pour les compteurs et 75 ans pour les branchements et les réseaux.
- Chaudière de chauffage central à l'école.** La chaudière de l'école présente des signes évidents de fatigue (fumées intempestives, circuit électrique défectueux, ...). La société titulaire du contrat d'entretien depuis l'été 2008, a informé, par courrier, la commune du mauvais état des installations de chauffage en raison d'un manque d'entretien au cours des années passées. Son remplacement est à prévoir vraisemblablement pour la rentrée 2009 – 2010. Des devis ont été sollicités auprès de 3 chauffagistes pour le remplacement de la chaudière et le tubage de la cheminée. M. Nicolas MALGRAS a présenté la meilleure offre. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité moins une voix, de retenir, sa proposition.
- Réserve d'eau pour lutter contre l'incendie :** La réserve d'eau est envahie de terre et d'alluvions. n'ayant jamais été curée. Pour des raisons évidentes de sécurité, il est indispensable de le faire. Pour éviter l'ensablement de cette réserve, un premier bac va être créé, dans lequel se déverseront les alluvions. Un cloison installée entre les deux bacs permettra de séparer l'eau du sable. La réserve d'eau actuelle devrait, de ce fait, être toujours opérationnelle. Parmi les offres reçues celle de la société GEOFFROY de Virton est la plus avantageuse. A l'unanimité, le Conseil décide de retenir cette entreprise.
- Station d'épuration :** Lors des contrôles du fonctionnement de la station d'épuration, un jour de fortes pluies, il a été constaté une arrivée massive d'eau pluviale qui peut nuire à une bonne exploitation. Avant de clore le marché de travaux, il est nécessaire de modifier un déversoir d'orage situé juste en amont de la station. Le coût de l'opération est évalué à 1 290 € hors taxes. Le conseil municipal décide d'autoriser le maire à signer l'avenant et à engager l'opération.
- Commissions consultatives :** Par délibération du 16 mai 2008, des commissions consultatives ont été constituées pour une durée d'un an. Leur but est de mieux associer la population à certaines actions menées par la Commune. En vue d'un prochain renouvellement, le Conseil fait appel aux volontaires qui souhaitent participer aux prochaines commissions. **Ils les invite à venir se déclarer en mairie avant le 20 juin 2009.** Les commissions à renouveler sont les suivantes : **Bois, Travaux, Eau et assainissement, Ecole, Jeunesse, Chemins, Embellissement.**

Le Maire,

J-F MARIEMBERG.